

1-3, Rue de la Poterie, 93200 Saint-Denis

fftt.ssd@wanadoo.fr - 01 48 31 83 22

www.cd93tt.fr - 🚮 Cd93tt

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS AUX COMPTES

EXERCICE SAISON SPORTIVE 2024 / 2025

Il convient de rappeler que le rôle des commissaires vérificateurs aux comptes consiste à vérifier par sondages les éléments justifiant les montants figurant sur les comptes annuels et à apprécier l'application des principes comptables.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour certifier que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le Compte de Résultat arrêté au 30 Juin 2025 laisse apparaître une perte de 6 183,44 € contre une perte de 1 411,42 € pour l'exercice précédent arrêté au 30 Juin 2024, portant le fonds associatif de votre association à 139 212,46 € au 30 Juin 2025 contre 145 395, 90 € au 30 Juin 2024.

Nous certifions que les comptes et documents comptables arrêtés au 30 Juin 2025 qui vous ont été présentés ce jour sont sincères et conformes.

Par conséquent, nous donnons notre quitus et vous invitons à adopter les comptes.

Saint-Denis, le Vendredi 5 Septembre 2025

Alain BICHET

et

Pierre LABOUREAU

